



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

MAIRIE 02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

Mail: mairiestjudoce@wanadoo.fr

Site web: www.saint-judoce.fr

Accueil: Lundi, mardi, 10h00 à 12h00
vendredi, samedi

URGENCES

Un **défiibrillateur** est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTE (Evran)

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Diététicien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
ou	02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DECHETTERIE (Evran)

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

CONSEIL MUNICIPAL DU 24/03/2022.

- ◆ Finances-vote T.F.B. et T.F.N.B. ;
- ◆ Finances - budget principal- affectation résultat exercice 2021 sur BP 2022 ;
- ◆ Finances – budget principal - adoption du BP 2022 ;
- ◆ Escales fluviales de Bretagne - adhésion ;
- ◆ Association Comité des Fêtes – attribution d'une subvention ;
- ◆ Achat chaises salle communale – attribution du marché de fournitures ;
- ◆ Informations diverses.



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2022.

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Éric Échard, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Marie-Claire Cotteaux, Patrick Yver, Jérôme Nicolas, Michel Moy, Philippe Nogues.

Étaient absents :

Sandra Charité et Francis Portero.

Karen Boissière a présenté sa démission pour des raisons personnelles.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Finances – vote de la T.F.B. et de la T.F.N.B. :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, a approuvé le maintien des taux d'imposition communaux comme appliqués en 2021, soit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 32,31% ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,22%.

Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires reste figé pour les exercices 2021 et 2022, à savoir 11,11%.

Finances – budget principal – affectation de résultat de l'exercice 2021 sur le budget primitif 2022 :

L'excédent de la section fonctionnement s'élève à 210.965,46 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'affecter l'excédent de la section équipement de la façon suivante :

- article 002 : 26.337,26 € (recette de fonctionnement) ;
- chapitre 1068 : 184.628,20 € (recette d'investissement).

Finances – budget principal – adoption du budget primitif 2022 :

Après présentation du budget primitif, le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé le budget primitif de l'exercice 2022.

Escales fluviales de Bretagne – adhésion :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé d'adhérer à l'association Escales fluviales de Bretagne pour un montant de 224 €.

Cette association a pour but de réaliser des actions en partageant la valorisation touristique, patrimoniale et de loisirs des voies d'eau de Bretagne dans un objectif de développement durable. Par exemple, faire aussi connaître aux voyageurs les différents hébergements possibles, les lieux de ravitaillement, de restauration, etc...

Association Comité des Fêtes – attribution d’une subvention :

Le Conseil Municipal par 9 voix pour et une abstention, a attribué une subvention d’un montant de 380 € au Comité des Fêtes.

Achat chaises salle communale – attribution du marché de fournitures :

Nous avons constaté que les chaises de la salle communale étaient vétustes. Une commission s’est réunie pour étudier trois devis. Le Conseil Municipal à l’unanimité a décidé d’attribuer le marché de fourniture de 130 chaises et de deux diables à la société Ouest Collectivités de Mélesse, pour un montant de 7.280 € HT (soit 56 € HT la chaise) et 450 € pour les diables.

INFORMATIONS GENERALES :

Achat d’un broyeur : il a été décidé de mutualiser, avec les communes de Plouasne, Saint-Juvat, Saint André des Eaux, Tréfumel l’achat d’un broyeur thermique. Le matériel sera hébergé et entretenu par la commune de Plouasne. Une entraide, en moyen humain sera possible entre ces communes en fonction des besoins.

Secrétariat : Mme Delacroix est mutée au syndicat mixte du bassin versant du Linon à compter du 1^{er} avril 2022.

Le poste de secrétaire de la commune de Saint-Judoce devenant vacant, a été publié.

Incivilités :

Nous avons déploré le dépôt sauvage de pneus de tracteur et de véhicule sur un talus en bordure de route en direction des Cinq Sillons. Cet acte volontaire est inadmissible. Une plainte a été déposée.

Nous sommes intervenus sur un feu de branchages, non surveillé, en bord de route au niveau de Cabrac. Nous vous appelons à la plus grande vigilance et à la sécurité de tous.

UKRAINE :

Beaucoup de communes ont engagé des actions de solidarité et d’assistance ou se préparent à l’accueil des réfugiés. Des habitants de la commune de Saint-Judoce se sont manifestés. Afin d’accréditer les conditions d’accueil, vous pouvez vous adresser en mairie.

DATES A RETENIR :

ICI :

Vendredi 8 avril à 18H30 salle communale : réunion de lancement du challenge 2022 des Amis de la Pétanque Judocéenne. (Tirage au sort des 1ères phases de poules).

Dimanche 10 avril de 8H00 à 19H00 : élection du Président de la République, 1^{er} tour, salle d'honneur de la mairie.

Dimanche 24 avril de 8H00 à 19H00 : élection du Président de la République, 2^{ème} tour, salle d'honneur de la mairie.

Jeudi 28 avril à 20H00 : Conseil Municipal, salle d'honneur de la mairie.

Vendredi 1^{er} Juillet : fête de l'été, organisée par la commune.

Dimanche 31 juillet : Evran et Saint-Judoce « Un dimanche sur le canal ». Animation musicale.

Samedi 03 septembre : comice agricole à Evran.

AILLEURS :

Dimanche 3 avril à 16H00 : salle socio-culturelle, rue du domaine à St-Samson sur Rance : « concerto des malossol », spectacle burlesque et musical pour un public familial (durée 1 heure). Pour tous renseignements Tél. 02.96.39.16.05. <https://www.lemasqueenmouvement.eu>.

Du 11 au 22 avril à Evran : divers activités et spectacles organisés par la Maison des jeunes, 17 rue de la Libération à Evran. Pour tous renseignements Tél 07.87.93.40.22 mail : scolairejeunesse@evran.bzh.

**Le secrétariat de la Mairie sera fermé le mardi matin
durant les mois d'avril et mai.**